

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24144848

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

27 SEP. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0455 922 764**

Nom

(en entier) : **METACENTRE**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Square des Martyrs 1, 6000 Charleroi**

Objet de l'acte : PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2024 À 09H00 PAR VIDEO-CONFERENCE (TEAMS)

Présents: G. CARLIER, M. DEMAREZ, L. DELAYE, G. DONOFRIO, A. DUMONT, I. HOSLET, F. LADURON, N. POULET, K. VAN HECKE, E. VERCAEREN

Assistent également à la réunion : A. DU JARDIN, N. GRUSZKA

Excusés (avec procuration): D. FONTAINE, J. DIEU

En attente de la procuration - S. DE PAOLI, L. MASURE, D. MOURA

Le Président, Monsieur Vercaeren, ouvre la séance et remercie les Administrateurs présents.

Il constate que plus de la moitié des Administrateurs sont présents ou représentés et donc que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour.

1.Approbation du procès-verbal du 16/05/2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

2. Situation en 2023 du Fonds anti-chômage (rapport remis en séance)

Pour la région du Centre :

Le montant des cotisations versées par les entreprises en 2023 s'est élevé à 267.818,88€.

Le nombre de jours de chômage économique déclarés en 2023 s'élève à 11.892 jours, dont 635 jours pour JTEKT – les compléments de chômage couvrant les jours de chômage de 2023 seront directement versés à celle-ci conformément à la convention qu'elle a conclu avec sa délégation syndicale.

Pour la région de Mons-Borinage :

Le montant des cotisations versées par les entreprises en 2023 s'est élevé à 17.577,69€

Le nombre de jours de chômage économique déclarés en 2023 s'élève à 2.377 jours.

3. Fixation des montants du complément journalier de chômage pour 2023.

Pour la région du Centre :

Pour les entreprises de la région du Centre, l'allocation journalière est de 10,20€ brut (précompte de 26,75%).

L'allocation journalière étant inchangée cette année, il a été convenu de l'augmenter l'année prochaine à 10,92€ brut.

Pour la région de Mons-Borinage :

Pour les entreprises de Mons-Borinage, l'allocation journalière est de 1,20€ brut (précompte de 26,75%).

Le versement des primes anti-chômage aux bénéficiaires sera effectué pour le 15 juillet 2024 au plus tard.

Comme les années précédentes, il est convenu qu'une liste des personnes indemnisées soit envoyée à chaque entreprise et que les informations de retours liées aux non-versements (problème de n° de compte des bénéficiaires) de cette année soient non seulement transmises aux firmes concernées mais aussi aux organisations syndicales.

4.Examen et approbation des aides exceptionnelles

La liste des nouveaux dossiers ou dossiers en cours depuis la dernière réunion du Conseil est remise aux administrateurs. Elle est approuvée à l'unanimité.

5.Examen du rapport d'activités 2023 à présenter à l'Assemblée Générale.

Le rapport d'activités est lu et commenté en séance. Il sera présenté tel quel à l'Assemblée Générale.

Centre :

REPAMINE

Lors du précédent Conseil d'Administration, il avait été convenu d'entamer une procédure auprès de l'avocat.

A ce jour, la situation a été régularisée concernant la réception des bordereaux.

Un premier paiement de 6.179€ nous est parvenu en date du 15/12/2023.

Concernant le solde Impayé de 3.845,75€, la société Répamine a souhaité un plan de paiement de 500€/mois en plus du paiement régulier des bordereaux trimestriels.

Les membres du Conseil d'Administration se montre favorable à la proposition de REPAMINE.

LITHCOTE

La situation des bordereaux 2022 non rentrés a été régularisée en 02/2023. Nos multiples rappels de paiement restant sans suite, le dossier a été déposé auprès du cabinet Buyle en date du 25/05/2023.

A ce jour, la firme a malheureusement été déclarée insolvable.

BBK

La situation des bordereaux non rentrés de 2023 a été régularisée. En date du 20/02/2024, Monsieur Cuvelier souhaitait proposer un plan de paiement lors de la finalisation de 2 contrats en attente dont il attend la signature.

Une deadline au 30/09/2024 a été proposée par le Conseil d'Administration afin de régulariser le solde impayé de 5.433,45€, et de rentrer les bordereaux des 1+2T2024.

En cas de situation inchangée au plus tard le 03/10/2024, une procédure judiciaire sera entamée.

ESSI SA (Anciennement ESSI GROUP).

Une nouvelle affiliation a bien été effectuée mais le paiement des cotisations antérieures à 2021 pose toujours problème malgré nos multiples rappels. Monsieur

Decuyper estime qu'il ne nous est pas redevable de ces montants car il n'était pas repreneur de la société à ce moment.

Le Conseil d'Administration propose d'envoyer une dernière relance et si nécessaire entamer une procédure judiciaire afin de récupérer les cotisations susmentionnées.

6.Examen du bilan et de ses annexes clôturés au 31/12/2023.

Le bilan et ses annexes sont présentés et commentés par Mme Gruszka.

Ceux-ci seront présentés aux membres de l'Assemblée Générale pour approbation.

7.Examen du rapport des associés-vérificateurs aux comptes.

Le rapport des associés-vérificateurs aux comptes, Madame L. Beltrame (représentante AGORIA), Messieurs V. Masala (représentant FGTB), D'Aloisio C. (représentant CSC) est lu en séance.

8.Examen du budget 2024.

Le projet de budget de l'exercice 2024 est examiné ; il sera présenté aux membres de l'Assemblée Générale pour approbation.

9.Propositions de nominations statutaires.

Présidence & Vice Présidence

Monsieur Vercaeren est élu comme Président -> 16/05/2025

Madame Hoslet est élue comme Vice-Présidente -> 16/05/2025

Monsieur Demarez est élu comme Vice-Président -> 16/05/2025

Administrateurs

Démission

Monsieur François Robe, Administrateur, démissionne de sa qualité d'Administrateur

Monsieur Sergio De Paoli, Administrateur, démissionne de sa qualité d'Administrateur

Monsieur Luc Masure, Administrateur, démissionne de sa qualité d'Administrateur

Nominations

Madame Laure Delhayé est élue comme Administrateur

Madame Christina Hoteaux est élue comme Administrateur

Monsieur Marc Demarez, Administrateur, est réélu comme Administrateur --> 03/07/2026

Monsieur Jason Dieu, Administrateur, est réélu comme Administrateur --> 03/07/2026

Monsieur Fabian Laduron, Administrateur, est réélu comme Administrateur --> 03/07/2026

Monsieur Grégory Carlier, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025

Monsieur Giancarlo D'Onofrio, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025

Monsieur Alain Dumont, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025

Madame Deborah Fontaine, Administrateur, est élue comme Administrateur -> 16/05/2025

Monsieur Nicolas Poulet, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025

Madame Isabelle Hoslet, Administrateur, est élue comme Administrateur -> 16/05/2025

Monsieur Koen Van Hecke, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025

Monsieur Emmanuel Vercaeren, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025

Monsieur Dominique Moura, Administrateur, est élu comme Administrateur --> 16/05/2025

Les vérificateurs aux comptes

Madame Beltrame et Messieurs D'Aloisio et Masala sont réélus -> 03/07/2025

10. Divers – Adaptation du ROI

Le Conseil d'Administration a proposé de planifier une réunion ultérieurement afin d'adapter le ROI.

La séance est levée à 10H20

E.VERCAEREN – Président,

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 03 JUILLET 2024

La séance est ouverte à 09H00 sous la présidence de Monsieur Emmanuel VERCAEREN qui appelle comme secrétaire Nathalie GRUSZKA.

Messieurs DEMAREZ et POULET sont désignés comme scrutateurs.

11 membres sont présents ou représentés, pouvant émettre 11 votes valables.

L'Assemblée ayant été régulièrement convoquée, elle peut valablement délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour.

Ordre du Jour

1.Approbation du PV du 02/06/2023

Le PV est lu et approuvé à l'unanimité.

2.Examen du rapport d'activité 2023

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

3.Situation du Fonds anti-chômage 2023

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

4.Fixation des montants du complément journalier de chômage pour l'année 2023

Pour la région du Centre :

Pour les entreprises de la région du Centre, l'allocation journalière est de 10,20€ brut (précompte de 26,75%).

L'allocation journalière étant inchangée cette année, il a été convenu de l'augmenter l'année prochaine à 10,92€ brut.

Pour la région de Mons-Borinage :

Pour les entreprises de Mons-Borinage, l'allocation journalière est de 1,20€ brut (précompte de 26,75%).

Le versement des primes anti-chômage aux bénéficiaires sera effectué pour le 15 juillet 2024 au plus tard.

Comme les années précédentes, il est convenu qu'une liste des personnes indemnisées soit envoyée à chaque entreprise et que les informations de retours liées aux non-versements (problème de n° de compte des bénéficiaires) de cette année soient non seulement transmises aux firmes concernées mais aussi aux organisations syndicales.

5.Examen et approbation des aides exceptionnelles 2023

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

Centre :

REPAMINE

Lors de la précédente Assemblée Générale, il avait été convenu d'entamer une procédure auprès de l'avocat.

A ce jour, la situation a été régularisée concernant la réception des bordereaux.

Un premier paiement de 6.179€ nous est parvenu en date du 15/12/2023.

Concernant le solde impayé de 3.845,75€, la société Répamine a souhaité un plan de paiement de 500€/mois en plus du paiement régulier des bordereaux trimestriels.

Les membres de l'Assemblée Générale se montre favorable à la proposition de REPAMINE.

LITHCOTE

La situation des bordereaux 2022 non rentrés a été régularisée en 02/2023.

Nos multiples rappels de paiement restant sans suite, le dossier a été déposé auprès du cabinet Buyle en date du 25/05/2023.

A ce jour, la firme a malheureusement été déclarée insolvable.

BBK

La situation des bordereaux non rentrés de 2023 a été régularisée. En date du 20/02/2024, Monsieur Cuvelier souhaitait proposer un plan de paiement lors de la finalisation de 2 contrats en attente dont il attend la signature.

Une deadline au 30/09/2024 a été proposée par le Conseil d'Administration afin de régulariser le solde impayé de 5.433,45€, et de rentrer les bordereaux des 1+2T2024.

En cas de situation inchangée au plus tard le 03/10/2024, une procédure judiciaire sera entamée. L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration.

ESSI SA (Anciennement ESSI GROUP).

Une nouvelle affiliation a bien été effectuée mais le paiement des cotisations antérieures à 2021 pose toujours problème malgré nos multiples rappels. Monsieur Decuyper estime qu'il ne nous est pas redevable de ces montants car il n'était pas repreneur de la société à ce moment.

Le Conseil d'Administration propose d'envoyer une dernière relance et si nécessaire entamer une procédure judiciaire afin de récupérer les cotisations susmentionnées.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration.

6.Examen du bilan et de ses annexes clôturés au 31/12/2023

Le bilan et ses annexes sont présentés et approuvés à l'unanimité.

7.Examen du rapport des associés-vérificateurs aux comptes

Le rapport est lu et approuvé à l'unanimité.

8.Examen et approbation du budget 2024

Le budget est lu et approuvé à l'unanimité.

9.Propositions de nominations statutaires :

- Administrateurs
- Associés-vérificateurs aux comptes
- Membres effectifs

Présidence & Vice Présidence

Monsieur Vercaeren est élu comme Président -> 16/05/2025

Madame Hoslet est élue comme Vice-Présidente -> 16/05/2025

Monsieur Demarez est élu comme Vice-Président -> 16/05/2025



Administrateurs

Démissions

Monsieur François Robe, Administrateur, démissionne de sa qualité d'Administrateur
Monsieur Sergio De Paoli, Administrateur, démissionne de sa qualité d'Administrateur
Monsieur Luc Masure, Administrateur, démissionne de sa qualité d'Administrateur

Nominations

Madame Laure Delhayé est élue comme Administrateur
Madame Christina Hoteaux est élue comme Administrateur

Monsieur Marc Demarez, Administrateur, est réélu comme Administrateur --> 03/07/2026
Monsieur Jason Dieu, Administrateur, est réélu comme Administrateur --> 03/07/2026
Monsieur Fabian Laduron, Administrateur, est réélu comme Administrateur --> 03/07/2026

Monsieur Grégory Carlier, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025
Monsieur Giancarlo D'Onofrio, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025
Monsieur Alain Dumont, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025
Madame Deborah Fontaine, Administrateur, est élue comme Administrateur -> 16/05/2025
Monsieur Nicolas Poulet, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025
Madame Isabelle Hoslet, Administrateur, est élue comme Administrateur -> 16/05/2025
Monsieur Koen Van Hecke, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025
Monsieur Emmanuel Vercaeren, Administrateur, est élu comme Administrateur -> 16/05/2025
Monsieur Dominique Moura, Administrateur, est élu comme Administrateur --> 16/05/2025

Les vérificateurs aux comptes

Madame Beltrame et Messieurs D'Aloisio et Masala sont réélus -> 03/07/2025

Les membres effectifs

Madame Belinda Henroteaux, Membre est élue en qualité de Membre --> 03/07/2025

Démissions

Monsieur Thierry Bartholomé, Membre, démissionne de sa qualité de Membre

10. Décharge à donner aux administrateurs et associés-vérificateurs aux comptes

La décharge est accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H40

La Secrétaire,

Le Président,

Les Scrutateurs.